

CONDITIONS GÉNÉRALES – LOCATION DE SALLES

Mise à jour au 14/10/2025

1. OPPOSABILITÉ

- 1.1. Les présentes conditions générales (ci-après les « Conditions ») s'appliquent à toute location de salle proposée par L'e-Square ASBL, dont le siège est établi Rue Victor Libert 36J à 6900 Marche-en-Famenne, Belgique, inscrite à la BCE sous le numéro 0699.826.888 (ci-après « L'e-Square »).
- 1.2 En validant une réservation en ligne ou en confirmant une demande de location, le preneur reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les présentes Conditions. Les Conditions prévalent sur tout autre document émanant du preneur, sauf accord écrit contraire de L'e-Square.
- 1.3. L'ensemble des droits et obligations établis entre le client et l'e-Square (ci-après, collectivement, les « Parties ») relatifs au(x) Service(s) réservé(s) par le client sont collectivement dénommés ci-après le « Contrat ».
- 1.4. Les présentes conditions générales et spécifiques de l'e-Square ASBL sont réputées connues et acceptées dans leur intégralité au moment de la validation de la réservation ou de la commande en ligne. Le client confirme expressément en cochant la case prévue à cet effet ou en validant sa demande qu'il a pris connaissance et accepté sans réserve les présentes Conditions. Le client renonce, en outre, à se prévaloir de toutes autres clauses ou conditions figurant sur ses propres documents ou communications. En cas de relations commerciales suivies entre les Parties, les Conditions sont réputées connues et applicables à l'ensemble des prestations futures.

2. OBJET

L'e-Square ASBL met à disposition des salles équipées (La Creative, La Box, La Talentum, L'Inspirante, La Meeting) à destination des entreprises, associations, institutions publiques ou personnes physiques pour des réunions, formations ou événements professionnels.

3. OFFRES ET DEVIS

Les tarifs des salles sont ceux publiés sur le site internet de L'e-Square ou communiqués par écrit au moment de la demande. Ils s'entendent hors TVA et peuvent être adaptés annuellement ou en fonction des indexations.

4. DÉLAIS ET RÉSERVATIONS

Les réservations peuvent être effectuées via la plateforme en ligne ou par écrit (courriel). Elles sont enregistrées dans la limite des disponibilités et doivent être confirmées au plus tard vingt-quatre (24) heures avant l'occupation prévue. Toute annulation doit être notifiée par écrit au moins quarante-huit (48) heures avant la date réservée. En cas d'absence d'annulation dans ce délai ou de non-présentation (« no-show »), un montant forfaitaire de cinquante euros (50 €) TVAC sera facturé au client.

5. RESPONSABILITÉ

L'e-Square ne peut être tenue responsable des dommages ou pertes subis par le preneur ou ses invités dans les locaux, sauf faute lourde prouvée. Le preneur est responsable des dégradations causées aux biens, équipements ou infrastructures.

6. CONDITIONS DE PAIEMENT

Les paiements sont dus à réception de la facture par virement bancaire de préférence. En cas de retard, une indemnité de 10% avec un minimum de 50 € sera appliquée. L'e-Square se réserve le droit de suspendre toute réservation future en cas de non-paiement. En cas de manquement du client à ses obligations, dont celles visées à l'article 10 ou à défaut de paiement des factures, l'e-Square ASBL pourra suspendre l'exécution de ses obligations, sans que cette suspension soit constitutive de résiliation.

7. GARANTIES

Le preneur garantit que les activités menées dans les locaux respectent les lois en vigueur et ne portent pas atteinte à l'ordre public ou à l'image de L'e-Square

8. RÉSILIATION

Sans préjudice de l'article 5, l'e-Square peut résilier la convention en cas de non-paiement, non-respect des obligations ou comportement inapproprié.

9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les logos, supports visuels, marques et contenus de L'e-Square restent sa propriété exclusive. Toute reproduction sans autorisation est interdite.

10. MODALITÉS D'EXÉCUTION

- 10.1 Le preneur s'engage à utiliser les espaces conformément à leur destination, à respecter les règles de sécurité, le matériel et les autres occupants. L'e-Square promeut un esprit collaboratif, fondé sur le respect mutuel, la bienveillance et la convivialité. Les usagers s'engagent à maintenir la propreté, la tranquillité et la bonne entente au sein des lieux.
- 10.2 L'ensemble des biens, le matériel (Flipchart, tableau, projecteur, ...) mis à disposition du client par l'e-Square ASBL, sont et restent sa pleine et entière propriété. Tout matériel ou document mis à disposition du client par l'e-Square ASBL doit être restitué à première demande. En cas de non-restitution, le client pourra être facturé des frais de remplacement et des indemnités pour le préjudice causé.
- 10.3. Aucune des parties ne pourra être tenue responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure, y compris mais sans s'y limiter, les catastrophes naturelles, les grèves, les pandémies, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable des parties.

11. CONFIDENTIALITÉ

Les informations échangées entre les parties dans le cadre de la location sont confidentielles et ne peuvent être divulguées à des tiers sans accord écrit préalable.

12. DISPOSITIONS DIVERSES

- 12.1 Si une disposition des présentes Conditions est nulle ou contraire à une disposition impérative ou d'ordre public, cette contrariété ou cette nullité n'affectera pas la validité des autres dispositions des présentes Conditions, pas plus que le contrat dans son ensemble. L'e-Square s'engage à déployer tous ses efforts en vue de remplacer la disposition nulle ou contraire à une disposition impérative ou d'ordre public par une disposition valable et conforme à une disposition impérative ou d'ordre public qui, eu égard aux limites économiques, juridiques et commerciales, permet d'atteindre les mêmes objectifs que celle qui a été déclarée nulle ou contraire à une disposition impérative ou d'ordre public.
- 12.2. Le non-exercice d'un droit tiré des présentes Conditions ou le fait de tolérer une inexécution ou une infraction à l'une de ses dispositions ne peuvent être considérés en aucune façon comme un renoncement définitif à exercer ledit droit ou recours qui en résulte.
- 12.3. L'e-Square se réserve le droit de modifier les présentes Conditions à tout moment. Les modifications seront communiquées par écrit au client et entreront en vigueur 30 jours après notification, sauf opposition écrite du client avant cette date. Si une disposition des présentes Conditions est jugée nulle, les autres demeurent valables. L'e-Square peut adapter les présentes Conditions à tout moment avec notification au preneur.

13. DROIT APPLICABLE ET COMPÉTENCE

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes Conditions, les Parties s'engagent à tenter de résoudre leur différend par la médiation avant de recourir aux tribunaux compétents. La médiation sera organisée par un médiateur agréé choisi d'un commun accord entre les Parties.

Les présentes Conditions sont régies, interprétées et appliquées conformément au droit belge. Les cours et tribunaux de l'arrondissement de Marche seront seuls compétents pour tout litige concernant les présentes Conditions. Tout différend éventuel relatif aux Conditions sera d'abord et dans toute la mesure du possible réglé à l'amiable.